

**Vers un développement durable  
Citoyens et conscience : quel lien ?  
"Le capital humain est la source de toute richesse"**

**Towards sustainable development  
Citizens and conscience: what link?  
"Human capital is the source of all wealth"**

**SELLAMI laila**

Doctorante

Laboratoire d'Economie et de Gestion  
Faculté polydisciplinaire de Khouribga  
Université Sultan Moulay Slimane, Maroc

**BEL FAQUIR Noureddine**

Doctorat ès-Lettres

Faculté des lettres et des sciences humaines  
Université Sultan Moulay Slimane, Maroc

**ROUGGANI khalid**

Professeur universitaire

Laboratoire d'Economie et de Gestion  
Faculté polydisciplinaire de Khouribga  
Université Sultan Moulay Slimane, Maroc

**Date de soumission :** 15/01/2023

**Date d'acceptation :** 22/02/2023

**Pour citer cet article :**

SELLAMI L et al (2023) « Vers un développement durable, Citoyens et conscience : quel lien ?"Le capital humain est la source de toute richesse » », Revue Internationale du chercheur « Volume 4 : Numéro 1 » pp : 160- 186

## Résumé

La conscience est une notion philosophique, qui en échange, prend de l'ampleur dans la culture quotidienne du citoyen, mais qui, se voit aujourd'hui, objet de recherche scientifique (neurobiologique), tout en essayant de la rendre empirique et accessible à l'étude scientifique expérimentale. Dans la culture quotidienne, on entend parler de la conscience économique, politique, environnementale...ce qui rend le mot conscience un concept multidimensionnel. Aujourd'hui, il s'avère important que le citoyen ait conscience de son importance et de son rôle dans la création du changement et dans la préservation de sa survie. Cependant, se comporter comme un bon citoyen n'exige pas un certain niveau éducatif supérieur pour comprendre son environnement et savoir le gérer, mais il doit tout simplement avoir l'habitude d'apprendre, de s'améliorer et de se développer. Le comportement civique du citoyen est une responsabilité sociale et communautaire qui se traduit par sa participation active et responsable à la vie de la société que ce soit au niveau régional, national ou international. A partir de notre article ; et sur la base des différents travaux de recherches (articles, livres, rapports...) qui traitent la question du comportement citoyen ; on cherche à encourager la participation citoyenne au service du développement durable et plus précisément celle issue d'un comportement conscient responsable.

**Mots clés :** conscience ; développement durable ; citoyenneté ; comportement ; civique.

## Abstract

Consciousness is a philosophical notion, which in exchange, grows in the daily culture of the citizen, but which, today, is the object of scientific (neurobiological) research, while trying to make it empirical and accessible to experimental scientific study. In everyday culture, we can hear about economic consciousness, political consciousness, environmental awareness... which makes the word consciousness a multidimensional concept. Now, it is important that the citizens to be aware of its importance and role in creating change and preserving survival. However, behaving like a good citizen does not require a certain level of higher education to understand and manage their environment, but they need just the habit of learning, improving and developing. The civic behaviour of the citizen is a social and community responsibility that translates into active and responsible participation in the life of society whether at the regional, national or international level. In this article ; we find to encourage citizen participation in the service of sustainable development, and more specifically that which stems from responsible conscious behaviour.

**Keywords :** consciousness ; sustainable development ; citizenship ; behaviour ; civic.

## Introduction

Le développement durable est un sujet d'actualité qui n'a cessé guère de chambouler les politiques des Etats. Il ne l'est pas ainsi par coïncidence, mais cette place qu'il occupe aujourd'hui, est dûe aux études scientifiques révélant les effets néfastes des actes des êtres humains sur l'environnement, Et partant la nécessité de régler ces dysfonctionnements.

Sensibiliser et mobiliser les citoyens semble être une priorité pour atteindre les objectifs du développement durable. Les moyens de sensibilisation, d'information et d'accompagnement visent à faire évoluer les comportements les rendre responsable. Et c'est dans ce sens que la démocratie participative et le développement ne seront possible que par la mise à niveau des attitudes mais aussi des comportements et l'implication effective des citoyens. Si on parle de la conscience, au sens Rousseauiste, on va noter, que celle-ci est en étroite relation avec les sentiments et le vif profond de l'âme et non pas le produit de la connaissance, alors exige-t-on du citoyen d'être conscient au sens du savoir ou au sens d'amour ? Il paraît clair que la connaissance s'apprend, mais comment peut-on apprendre à l'individu d'aimer ses devoirs, respecter l'intelligence d'autrui, lui permettre « le vivre ensemble » sans léser autrui, ni le manipuler, mais aussi sans être englouti ni être manipulé par les autres ?

Des phénomènes sociaux, comme la corruption, l'injustice sociale, le fainéantisme, ne méritent seulement un discours ou un enseignement, mais également une réception psychique, qui est capable de rendre le sujet actif « amoureux » de ses devoirs, et non pas seulement « obligé » d'agir. Pour ce faire, il est exigé du citoyen d'être conscient, et de la société de corriger ses paradoxes entre le discours et la réalité, entre l'enseignement et l'exercice.

Dans un monde plein de changement, connaissant des transformations conceptuelles, technologiques, socio-économiques et politiques, l'Etat est censée instaurer un système interactif qui met l'intérêt des citoyens au cœur des préoccupations majeures et en même, le considère comme étant le collaborateur principal, et le facteur primordial pour l'atteinte des objectifs déterminés. A partir de notre article, on cherche à encourager la participation citoyenne au service du développement durable et plus précisément celle issue d'un comportement conscient responsable. Pour une écocitoyenneté, l'engagement civique implique la prise de conscience de tout ce qui se passe envers nous, c'est une mobilisation des ressources humaines à l'égard de la nature, cet engagement sera le fruit d'un travail colossal entre plusieurs parties prenantes, il sera une tâche qui n'est limité ni dans le temps ni dans l'espace et qui

servira tous les êtres vivants. En effet, la problématique centrale, de notre papier s'articule autour de deux questions :

- Comment développer et responsabiliser le comportement du citoyen ?
- Quel est l'effet de la mobilisation de la conscience citoyenne sur le développement durable ?

L'objectif de cet article est de présenter une revue de littérature sur le développement durable et sur la conscience. Le présent travail reste un produit d'analyse des différents travaux de recherches (articles, livres, rapports...) qui traitent la question du comportement citoyen et son impact sur le développement durable. Nous présenterons dans un premier temps les fondements de base du développement durable tout en présentant les acteurs majeurs, les piliers et les indicateurs, et nous présentons, dans une deuxième partie, une analyse de la conscience et ses fondements théoriques de base et dans une troisième partie on traitera le lien entre la citoyenneté et le comportement humain.

### **1. Développement durable : L'héritage éternel**

Dégradation de l'environnement, rareté des ressources et dérèglement climatique sont autant de problèmes qui menacent les sociétés humaines et sont autant de défis qui poussent les politiques publiques d'être orientées vers des politiques citoyennes rationnelles en révisant les modes de consommation, de production et de survie.

Cependant, l'intégrité et la fonctionnalité de ces importantes ressources naturelles sont de plus en plus menacées. Environ 60 à 70 des écosystèmes de la terre se détériorent plus vite qu'ils ne peuvent se rétablir. Une mauvaise gestion de l'environnement et des ressources naturelles peut entraîner des pertes économiques importantes. Par conséquent, 80 milliards de dollars sont gaspillés chaque année en raison<sup>1</sup>d'une mauvaise gestion de la pêche en haute mer. La pollution de l'air est la cause d'un dixième des décès dans le monde et constitue le quatrième facteur de risque de décès prématuré, perte de richesse et de revenus. Sur les 8 millions d'espèces de faune et de flore actuellement répertoriées, un million sont menacées dans les décennies à venir entre les gouvernements sur la biodiversité et les services écosystémiques (Rapport banque mondiale, 2019).

---

<sup>1</sup> Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES)

### 1.1. Définition

Le développement durable intitulé aussi le développement soutenable, dit en anglais "sustainable development" est un sujet contemporain, qui a occupé une place très importante dans les enjeux majeurs des Etats. Il s'agit d'un défi qui demande une certaine cohérence entre le développement économique, social mais aussi écologique. Le développement durable a pour objectif de garantir les meilleures conditions pour l'Homme, de ce fait, il peut être défini comme étant un développement économique rationnel ou plutôt un "écodéveloppement"<sup>2</sup> (Arnaud Diemer, 2013) qui préserve l'environnement écologique, et permet aussi d'assurer une équité sociale.

En absence d'une définition unique, on mettra en exergue les volets économique et environnementaux, et plus précisément, on s'intéresse à analyser le volet social et son sur la répartition équilibrée des richesses, la lutte contre la pauvreté et la précarité ainsi que la protection de l'environnement.

Ce n'est qu'en 1980, que le concept de développement durable a été créé et promulgué par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) dont l'objectif principale est d'adopter un mode de vie sain pour conserver l'environnement à l'échelle mondiale. En 1987, Gro Harlem Brundtland (1987) a prédéfini le développement durable comme étant « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». Selon le rapport Brundtland (1987), le développement ne peut être assuré que s'il est socialement équitable, économiquement efficace et écologiquement tolérable.

Depuis la conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement du juin 1992, à Rio de Janeiro (Brésil), connue sous le nom de Sommet "planète terre", a proclamé certains principes et à adopter le concept des droits et des responsabilités des pays dans le domaine de l'environnement, ayant pour but, le respect de l'intérêt général de tous, la protection des écosystèmes terrestres et du développement. L'orientation vers un écodéveloppement avait comme objectif la protection des communautés vivantes et les générations actuelles et futures. Pour illustrer les principes du développement durable, il est à signaler que les orientations et les interprétations théoriques sont nombreuses, sachant bien que certains modèles ont été développés et adoptés selon le contexte et la finalité cherchée. Le principe du développement

---

<sup>2</sup> L'écodéveloppement est un développement des populations par elles-mêmes utilisant au mieux les ressources naturelles, s'adaptant à un environnement qu'elles transforment sans le détruire, Ignacy Sachs, Partie II Les politiques de l'écodéveloppement, Stratégies de l'écodéveloppement (1980), pages 37 à 92

durable est respecté lorsqu'il est possible de vivre à long terme sans se contenter de chercher l'intérêt personnel et sans détruire les autres, c'est vivre d'une morale altruiste et adopter un mode de vie favorisant la protection écologique de la nature.

Le schéma souvent utilisé sous forme des cercles qui se chevauchent pour illustrer les piliers du développement durable illustre avant tout des besoins à satisfaire. La durabilité étant définie par l'intersection des trois dimensions, elle inclut la planète présentée sous le pilier écologique, le profit sous le pilier économique et les personnes sous le pilier social. Ce mode de développement durable à long terme nécessite plus qu'un équilibre financier mais il suppose une importante équivalence et interaction au même niveau entre les trois sphères. Il exige aussi un jeu de synergie et de solidarité entre les générations actuelles et futures.

### Indiqué N°1 : les piliers de base du développement durable



Source : RSE pro « Information sur la Responsabilité Sociale et Environnementale pour une entreprise durable » août 2011, « <https://rse-pro.com/piliers-du-developpement-durable-1066> »

Le concept de développement durable dispose d'une étroite liaison avec le développement économique d'un territoire quelconque, il semble à une séquence multidimensionnelle en interrelation directe et qui prend en compte trois piliers fondamentaux tel que les piliers écologique, économique et sociale.

- **Le pilier social** : la réalisation d'une équité sociale ne peut se réaliser qu'en éliminant la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde. Ce pilier recouvre principalement mais pas seulement la lutte contre les inégalités sociales, faciliter l'accès de tous à une éducation de qualité, promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie, permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge,

satisfaire les besoins physiologiques des Hommes en santé, logement, alimentation, habillement...

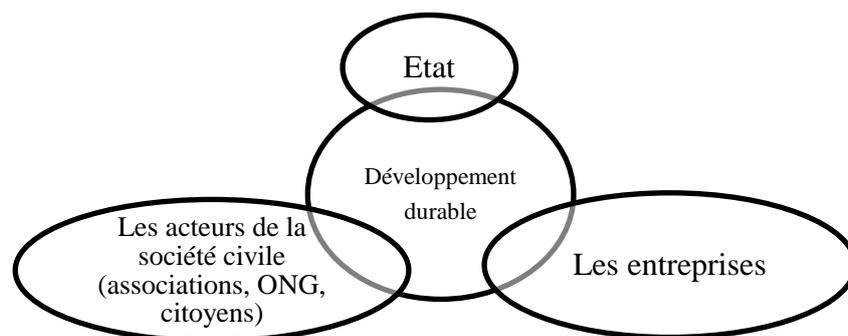
- **Le pilier économique :** dans le but de réaliser une performance économique, il sera judicieux d'adopter un mode de gestion conscient et durable qui mène à un socle de croissance soutenue et équilibré afin de favoriser l'enrichissement des populations, des Etats mais aussi des entreprises. Ce pilier consiste essentiellement en la création de l'emploi, encourager l'innovation, promouvoir une industrialisation durable, de favoriser les formations qu'elle soit universitaire ou professionnelle, produire /vendre/acheter/ et consommer selon des pratiques et des produits avec un rapport qualité/prix (Baddache Farid, 2010).
- **Le pilier écologique :** la qualité environnementale est tributaire des piliers cités précédemment, autrement dit le développement économique et humain doit être en équilibre avec les ressources naturelles. Il faut parvenir à favoriser l'exploitation rationnelle des ressources naturelles, préserver les écosystèmes terrestres à long terme, limiter des facteurs endogènes et exogènes censés détruire la nature, se prémunir contre les changements climatiques et leurs répercussions à court et à long terme, lutter contre la désertification des forêts mais aussi contre la dégradation de la biodiversité.

Néanmoins, ces trois piliers sont les principaux certes mais on ne peut nier qu'il existe d'autres dimensions qu'on peut les évoquer comme la citoyenneté, la gouvernance et la politique pour un développement responsable.

## 1.2. Les acteurs du développement durable

Pour prendre en compte la question du développement durable, on a besoin d'un système qui comprend les acteurs suivants :

**Figure N°2 : les acteurs du développement durable**



### Source : les auteurs

- Les États : ils peuvent contribuer au développement durable par le biais d'obligations, de lois antipollution, de primes d'économie d'énergie et des stratégies de suivi et de contrôle pour favoriser l'implication mutuelles des différents acteurs.
- Les entreprises : en matière d'environnement, elles peuvent utiliser des méthodes de fabrication plus "vertes" qui émettent moins de CO2 et fournir des produits qui génèrent moins de déchets ou qui sont recyclables... L'image écologique va leur permettre d'embellir leur image et acquérir une bonne promotion. Au niveau social, poursuivre le développement durable, signifie aussi, promouvoir l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, en fournissant de bonnes conditions de travail aux employés et aux ouvriers.
- Les acteurs de la société civile représentés par les associations, les organisations non gouvernementales et des citoyens : Ces acteurs peuvent contribuer par des gestes écologiques et citoyennes au quotidien soit au travail, en voyage, ou encore au niveau de la consommation. Ces gestes peuvent prendre différentes formes : acheter des produits moins emballés ou avec un emballage recyclable, installer des panneaux solaires, monter plus souvent dans le bus, trier les poubelles, acheter des fruits et légumes locaux de saison, améliorer l'isolation de la maison, mener des campagnes de sensibilisation dans les établissements d'enseignement et dans les entreprises et les diffuser via des réseaux sociaux, des journaux, des magazines...

### 1.3. Les indicateurs du développement durable :

Le développement durable est à la fois universel, permettant aux pays d'agir pour atteindre des objectifs mondiaux, et puissamment local, nécessitant une réflexion au cas par cas. Les indicateurs de développement durable fournissent des informations sur les progrès du pays vers le développement durable, et en même temps fournissent la base pour les comparaisons entre les Etats.

L'une des façons les plus courantes pour mesurer le développement durable est d'identifier et de sélectionner des indicateurs pour chacune des trois dimensions économique, environnementale et sociale (Candice Stevens, 2006). L'OCDE propose un ensemble limité d'indicateurs clés de durabilité pour évaluer les aspects fondamentaux du développement durable (*Encadré 1*)

**Encadré 1. La série d'indicateurs fondamentaux du développement durable de l'OCDE**

Thème	Indicateurs
<b>Indicateurs de ressources : préservons- nous notre base d'actifs ?</b>	
<b>Actifs environnementaux</b>	
Qualité de l'air	Indice d'émissions de gaz à effet de serre (GES) et émissions de CO2 Émissions de NOx
Ressources en eau	Intensité de l'utilisation de l'eau (prélèvements / ressources renouvelables)
Ressources énergétiques	Consommation de ressources énergétiques
Biodiversité	Superficie des zones protégées en proportion de la superficie totale
<b>Actifs économiques</b>	
Actifs produits	Volume du stock de capital net
Actifs de R-D	Taux de croissance de la productivité multifactorielle
Actifs financiers	Actifs étrangers nets et balance des opérations courantes
<b>Capital humain</b>	
Stock de capital humain	Proportion de la population diplômée du 2ème cycle du secondaire/ de l'enseignement supérieur
Investissements dans le capital humain	Dépenses d'éducation
Dépréciation du capital humain	Taux et niveau de chômage
<b>Indicateurs de résultats : satisfaisons-nous nos besoins actuels ?</b>	
Consommation	Dépenses de consommation finale des ménages Intensité de production de déchets urbains
Distribution du revenu	Coefficients de Gini <sup>1</sup>
Santé	Espérance de vie à la naissance Qualité de l'air en ville
Statut professionnel / emploi	Rapport emploi/population
Éducation	Taux de scolarisation

1. Le coefficient de Gini décrit la mesure dans laquelle la distribution du revenu entre les individus et entre les ménages au sein d'une économie s'écarte d'une distribution parfaitement uniforme.

**Source : Organisation de coopération et de développement économiques OCDE (2001),  
Développement durable. Les grandes questions**

Quant 'au Maroc, il a adopté sa première liste de 65 indicateurs en 2002. Cette liste a fait l'objet du premier rapport national sur les indicateurs de développement durable publié en 2003, suivi d'un deuxième rapport national élaboré en 2006 et d'un troisième rapport qui a été publié en 2011. Les fluctuations internationales, nationales et régionales ont suscité une révision et une formulation de ladite liste pour que le rapport fut promulgué en 2014 contenant 56 indicateurs ; mentionnés dans l'indiqué ci-dessous ; et ce sur la base de la Charte nationale de l'environnement et du développement durable (CNEDD) et la loi-cadre portant cette charte (4<sup>ème</sup> rapport national 2014 du Ministère délégué auprès du Ministre de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, chargé de l'Environnement).

**Tableau N°1 : Les indicateurs du développement durable au Maroc.**

Thème	Sous-thème	Indicateur retenu
<b>pauvreté</b>	Equité	Pourcentage de population vivant sous le seuil de pauvreté relative
		Pourcentage de la population disposant de moins de 1 US\$ par jour
	Inégalité de revenus	Part du quintile le plus pauvre de la population dans la consommation finale
		Indice de Gini <sup>3</sup>
	Conditions sanitaires	Taux d'accès à l'assainissement liquid
	Eau potable	Proportion de la population ayant accès à l'eau potable
Accès à l'énergie	Part des ménages sans électricité ou sans accès à	

<sup>3</sup> Le coefficient de Gini décrit la mesure dans laquelle la distribution du revenu entre les individus et entre les ménages au sein d'une économie s'écarte d'une distribution parfaitement uniforme.

		d'autres services énergétiques modernes
	Conditions de vie	Proportion de la population urbaine vivant dans des habitats insalubres
<b>Gouvernance</b>	Participation à la vie politique	Taux de participation aux élections
	Genre (ajout sous-domaine)	Part des femmes dans les instances de gouvernance (députés + emploi de direction dans la fonction publique, etc.)
<b>Santé</b>	Mortalité	Taux de mortalité en dessous de 5 ans
		Espérance de vie à la naissance
		Mortalité maternelle pour 100 000 naissances
	Offre de soins de santé	Nombre de médecins pour 10 000 habitants
	Etat nutritionnel	Etat nutritionnel des enfants
	Etat de santé et risques	Taux de la mortalité due aux maladies graves telles que le VIH/ SIDA, le paludisme, la tuberculose.
<b>Education</b>	Niveau d'éducation	Taux de scolarisation (primaire, secondaire, supérieur)
		Taux d'abandon scolaire
	Alphabétisation	Taux d'alphabétisation des adultes
<b>Démographie</b>	Population	Taux de croissance démographique
		Taux de dépendance
<b>Risques naturels et technologiques</b>	Préparation et réponses aux désastres	Pertes humaines et économiques dues aux catastrophes naturelles
<b>Atmosphère</b>	Changement climatique	Emissions de gaz à effet de serre
	Qualité de l'air	Fréquence de dépassement des normes de la qualité de l'air
<b>Océans, mers et côtes</b>	Zones côtières	Densité de la population dans les provinces côtières
		Qualité des eaux marines côtières
	Pêches	Volume des produits halieutiques
<b>Eau douce</b>	Quantité d'eau	Taux de mobilisation des ressources en eau
	Qualité de l'eau	Qualité de l'eau
<b>Terre (usage des terres et agriculture)</b>	Usage des terres et statuts	Part des terres agricoles irriguées
		Part des unités fourragères pastorales dans le bilan fourrager
	Désertification	Superficie des terres réhabilitées
	Agriculture	Consommation d'engrais et de pesticides
	Forêts	Superficie de forêts aménagées Superficie reboisée et régénérée
<b>Biodiversité</b>	Ecosystème	Superficie des aires protégées
	Espèces	Nombre d'espèces protégées (nombre d'espèces faisant l'objet du plan de conservation)
<b>Développement économique</b>	Performance macro-économique	PIB courant par habitant
		Epargne brute
		Structure du PIB par secteur
		Part des investissements dans le PIB
	Etat des finances/Durabilité des finances publiques	Taux d'endettement
	Emploi	Taux d'emploi
	Technologies de	Taux de pénétration mobile, fixe, internet

	l'information et de la communication	
	Recherche et Développement	Dépenses intérieures brutes de R & D
	Tourisme	Nombre de touristes internationaux pour 100 habitants
		Nombre de nuitées pour 100 habitants
<b>Partenariat économique mondial</b>	Commerce	Solde du compte courant en pourcentage du PIB
	Financement extérieur	Investissement direct étranger
<b>Modes de consommation et de production</b>	Consommation de matériaux	Consommation/Vente direct ciment
	Consommation d'énergie	Consommation énergétique annuelle par habitant
		Part de la consommation des ressources énergétiques renouvelables
	Production et gestion des déchets	Production des déchets
		Taux de collecte des déchets ménagers et assimilés
	Transport	Répartition modale du transport
Mortalité par accident de la circulation		

**Source : Le Ministère délégué auprès du Ministre de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, chargé de l'Environnement, « indicateurs du développement durable au Maroc », 4<sup>ème</sup> rapport national 2014.**

## 2. La conscience

Quand on parle de la *conscience*, on parle d'une notion philosophique, qui en échange, prend de l'ampleur dans la culture quotidienne du citoyen, mais qui, se voit aujourd'hui, objet de recherche scientifique (neurobiologique), tout en essayant de la rendre empirique et accessible à l'étude scientifique expérimentale. Dans la culture quotidienne, on peut entendre parler de la *conscience économique*, *conscience politique*, *conscience environnementale*... ce qui rend le mot conscience un concept multidimensionnel. Dans ce qui suit, on va aborder la notion *conscience* dans son double sens aussi large que strict, mais on va cibler le côté social du terme et plus précisément la conscience citoyenne puisqu'il est considéré comme la clé de voûte de notre étude.

### 2.1. Définition :

Il est à souligner avant de donner plusieurs définitions pour le mot conscience, que ce dernier n'a pas une définition qui fait l'objet de l'unanimité. Historiquement, les philosophes grecs n'ont pas créé une philosophie du « moi » ou de « l'être conscient », mais ils nous ont déjà ouvert l'horizon d'y penser. Ainsi, Socrate disait « connais-toi, toi-même » ce qui voulait dire que la conscience de l'être commence par la compréhension de soi-même (actes, paroles,

émotions, réflexions), et ne pas compter sur la doxa<sup>4</sup>. Alors, il en découle que la conscience ait lieu quand l'esprit puisse avoir de la distance du déjà vu, acquis, vécu mais aussi à l'égard de ses sens (le corps), et c'est Platon qui a déjà fait attention à ce sens profond de la conscience sans le nommer quand il a présenté l'histoire de la caverne, pour expliquer comment en quittant les illusions et en déliant les liens des sens et du corps on arrive à découvrir le vrai monde, les vraies choses ainsi que les vraies idées.

Mais c'est aux philosophes rationalistes du XVII<sup>ème</sup> siècle que revient l'établissement d'une philosophie du "moi" ou du "sujet" dite aussi de "conscience". Cependant vers le XIX<sup>ème</sup> siècle, une tendance vers la critique du "moi pensant" voire de la place de la conscience paraît en vue d'une élaboration d'un autre paradigme<sup>5</sup> envers la vie psychique de l'être humain. En vue d'approfondir notre compréhension de cette notion "conscience", on voit qu'il est essentiel ici de présenter différentes définitions du même concept selon différents philosophes et penseurs. Chez Descartes, la pensée est considérée comme conscience. C'est évident qu'il n'y a pas de pensée sans conscience de soi et que toute pensée est d'abord et essentiellement cette expérience de soi. C'est pourquoi Descartes étend la pensée à "tout ce qui se fait en nous de telle sorte que nous l'apercevons immédiatement par nous-mêmes". C'est pourquoi non seulement entendre, vouloir, imaginer, mais aussi sentir, est la même chose ici que penser (René Descartes, 1644). La conscience est la connaissance qu'a l'individu de soi-même, de ses actes, de ses émotions, mais également de ses pensées ; car on peut penser faire sans vraiment agir de façon physique. Et si Archimède ne demandait rien qu'un point qui fût fixe et assuré pour tirer le globe terrestre de sa place et le transporter en un autre lieu ; Descartes voyait que c'était de son droit de concevoir de hautes espérances, s'il était capable voire aussi heureux pour trouver seulement une chose qui soit certaine et indubitable (René Descartes, 1644). Il s'agissait de trouver l'essence de l'être humain qui prouvait son existence, mais qui justifie également sa cohérence et sa compatibilité avec soi-même, malgré les différentes caractéristiques dont se caractérise.

## 2.2. La conscience chez les philosophes du XVIII<sup>ème</sup> siècle.

---

<sup>4</sup> La doxa : est un Ensemble d'opinions reçues sans discussion, comme évidentes, dans une civilisation donnée, dictionnaire le Robert

<sup>5</sup> Le mot paradigme est utilisé par Thomas Kuhn pour la première fois dans son livre : La structure des révolutions scientifiques ( the structure of scientific revolutions).

Le philosophe David Hume (1711-1766), va remettre en cause la continuité de la conscience et partant, il va remettre en cause la réalité même du moi. Si l'on accepte la définition classique du moi (un support stable et continu de toutes nos expériences), force est de constater qu'il contredit notre expérience intime. En effet celle-ci est faite d'une multiplicité de perceptions qui ne laisse place à aucune permanence. Et Hume de nous surprendre par sa conclusion que l'identité personnelle pourrait bien n'être alors qu'une simple fiction. Laissons-le s'exprimer :

" Pour ma part, quand je pénètre le plus intimement dans ce que j'appelle moi, je bute toujours sur une perception particulière ou sur une autre, de chaud ou de froid, de lumière ou d'ombre, d'amour ou de haine, de douleur ou de plaisir (...). Je ne peux rien observer que la perception" (David Hume, 1740). Hume fait montrer qu'en absence de perceptions ou du moins dans le cas où elles sont écartées pour un temps, comme par un sommeil tranquille, on n'a plus conscience de moi et on peut même dire vraiment qu'on n'existe pas.

Et si David Hume avait mis en cause la continuité de la conscience, Jean Jacques Rousseau (1712-1778), s'est intéressé, quant à lui, à la conscience d'une optique éthique. En effet, il a clarifié sa thèse à propos de la conscience morale tout en considérant cette dernière un véritable tribunal intérieur qui nous fait juger immédiatement de la valeur de nos actes et nous donne les sens du bien et du mal. Mais, Rousseau affirme que cette puissance de juger n'est pas le fruit de l'éducation et de l'intériorisation des contraintes sociales, mais elle est au contraire la voix de la nature qui nous dirige vers ce qu'on doit être et nous rappelle à devenir ou à redevenir ce qu'on est.

Dans son ouvrage célèbre "Émile ou de l'Éducation" , on lit son propos exprimé de façon littéraire à l'égard de la conscience tout en la qualifiant de " l'instinct divin, immortelle et céleste voix ou en la considérant un " guide de voix", guide assuré d'un être ignorant et borné, mais intelligent et libre, juge infaillible du bien et du mal ...(Jean-Jacques Rousseaux, 1762). On comprend de ce propos, que la conscience morale est innée chez l'être humain et n'est pas acquise et que l'homme est censé redevenir ce qu'il est dans sa propre nature profonde. Mais comment déceler la présence de la conscience ? Le même philosophe, nous répond que pour ressaisir l'authenticité de la conscience et le lien originel qu'elle tisse avec le monde, nous devons le surprendre en amont de toute activité intellectuelle, au moment de son éveil, lorsque nous reprenons nos esprits. Il part ici, d'une expérience personnelle pour retracer l'expérience de la conscience à l'état naissant (Jean-Jacques Rousseau , 1776-1778).

Dans la philosophie Kantienne, la conscience se révèle à travers le pronom personnel "Je". Le pouvoir de posséder "Je" dans sa représentation "élève l'homme infiniment au-dessus de tous les autres êtres vivants sur la terre"( Emmanuel Kant , 1798). Ainsi Emmanuel Kant, distingue la personne de l'animal par la capacité qu'elle a à s'exprimer à la première personne du singulier. Pour ce philosophe allemand, on doit remarquer que l'enfant qui sait déjà parler assez correctement ne commence qu'assez tard (peut-être un an après) à dire Je ; avant il parle de soi à la personne (par exemple Charles veut manger, marcher, etc.). Il semble, du point de vue kantien, que l'enfant vit le lever d'une lumière au moment où il commence à dire Je (Emmanuel Kant, 1798). Cette aptitude de s'exprimer pour la première fois à la première personne du singulier, veut dire qu'on arrive à se penser et on ne se satisfait pas comme avant de se sentir.

Et si Kant distingue la personne de l'animal par le pouvoir de prononcer le Je ; son étudiant Hegel (1770-1831) ; distingue l'être humain des objets par la manière d'être. En effet l'Homme est à la fois acteur et spectateur. On peut ici comprendre que, si l'objet existe en tant qu'un être en soi, l'être existe en tant qu'un être en soi et pour soi. Mais comment peut-on réellement déceler la présence de cette conscience de soi ? Hegel nous répond que c'est à travers l'art. Ce dernier permet à l'être humain de se réfléchir comme dans un miroir, de poursuivre son reflet à travers l'action qu'il exerce sur le monde et les traces qu'il exerce derrière lui. C'est parce que l'Homme est conscience pensante qu'il a un besoin absolu de l'art. Il fait à partir de lui-même, de ce qu'il est, "de ce qui est en général, quelque chose qui soit, pour lui " (Georges Wilhelm Fredrich Hegel, 1827).

### **2.3. La notion de la conscience chez les philosophes du XIXÈME siècle**

Pour le philosophe Karl Marx (1818-1883), la conscience est le reflet de la réalité sociale. Et partant ce n'est pas la conscience ni les idées qui mènent le monde. Il faut alors chercher les causes des grands bouleversements historiques dans les contradictions qui affectent les conditions matérielles et économiques de la société. Il en découlera que la conscience révolutionnaire ne serait alors qu'un effet de ces contradictions et non le moteur de l'histoire. Et pour nous faire comprendre, Marx nous explique que dans la production sociale de leur existence, les hommes nouent des rapports déterminés, nécessaires, indépendants de leur volonté ; ces rapports de production correspondent à un degré donné du développement de leurs forces productives matérielles. L'ensemble de ces rapports forme la structure économique de la société, la fondation réelle sur laquelle s'élève un édifice juridique et politique, et à quoi répondent des formes déterminées de la conscience sociale. En conséquence Marx déduit que

le mode de production de la vie matérielle domine, de façon général, le développement de la vie sociale, politique et intellectuelle (Karl Marx, 1859). On constate alors, contrairement à Hegel que la réalité matérielle se reflètent sur la pensée et la conscience et non pas l'inverse.

Si Karl Marx, a expliqué la conscience par les contrariétés de la vie matérielle et par le conflit qui oppose les forces productives sociales et les rapports de production, Son compatriote Nietzsche, ne voit au sujet conscient qu'une fiction grammaticale. Et en critiquant l'existence du sujet conscient, Nietzsche dénonce ce qu'il estime être le coup de force de la métaphysique cartésienne qui consiste à passer de la certitude " il y a de la pensée" à la conclusion " donc il y a un sujet pensant". Selon l'optique Nietzscheenne, le sujet n'est pas un fait d'expérience, mais une fonction grammaticale. Et nous n'avons pas de preuves qui montre que les structures de la grammaire épousent les structures du réel. L'argumentation de Descartes revient à poser comme "vraie a priori " notre croyance au concept de substance : dire que s'il y a de la pensée, il doit y avoir quelque chose qui pense, ce n'est encore qu'une façon de formuler, propre à notre habitude grammaticale qui suppose à tout acte un sujet agissant. Donc, selon Nietzsche, par la voie cartésienne, on n'arrive pas à une certitude absolue, mais seulement à constater une très forte croyance (Friedrich Nietzsche, 1884-1886). Autrement dit, on arrive aux représentations de la conscience et non pas à la réalité elle-même. Selon cette pensée Nietzscheenne, on ne peut pas nier l'existence de la pensée, mais si cette pensée a une réalité apparente on ne peut pas juger qu'elle a une réalité en soi.

#### **2.4. La conscience dans la philosophie contemporaine**

On désigne par "la philosophie contemporaine " toute production philosophique ayant vu le jour à partir du vingtième siècle jusqu'à nos jours. Il faut noter ici ; qu'on ne peut, bien évidemment, pas citer tous les écrits qui ont traité les questions liées à la notion de la conscience, néanmoins, on peut citer les thèses les plus connues à savoir celles de Bergson (1859-1941), de Merleau-Ponty (1908-1961) et de Sartre (1905-1980).

Chez Henri Bergson, la conscience est traitée dans sa relation à l'action. En effet pour comprendre l'essence de la conscience, on est censé d'abord, comprendre sa fonction. Il suffit d'observer les circonstances où elle surgit, où elle atteint son plus haut degré d'intensité, mais également les circonstances où elle disparaît. Alors selon le même philosophe, l'expérience montre que la conscience, associée au choix et à l'hésitation, sert essentiellement à éclairer l'action. Il paraît donc vraisemblable que "la conscience, originellement immanente à tout ce qui vit, s'endort là où il n'y a plus de mouvement spontané, et s'exalte quand la vie appuie vers

l'activité libre" (Henri Bergson , 1991) .On comprend avec ce propos Bergsonien que la conscience a lieu quand notre action est libre , ce qui nous donne la possibilité de choisir ou de penser avec hésitation avant d'agir, mais cette même conscience se retire quand une de nos actions cesse d'être spontanée pour devenir automatique. Dans ce contexte Bergson nous donne l'exemple de l'apprentissage d'un exercice. En effet, on commence dans ce cas-là, par être conscients de chacun des mouvements que nous exécutons, par ce qu'il émane de notre décision, et implique bien évidemment un choix. Cependant, et à force de reprendre le même exercice pour longtemps, cette reprise nous dispense ainsi de nous décider et de choisir, ce qui permet à la conscience que nous en avons de diminuer et de disparaître. En outre si on pose la question : quels sont les moments où notre conscience atteint le plus de vivacité ? Bergson nous répond que ce sont les moments de crise intérieure, où on hésite entre deux ou plusieurs parties à prendre, où on sent que notre avenir sera ce que nous l'aurons fait. Pour résumer la thèse Bergsonienne en ce qui concerne la notion de la conscience, il n' y a pas mieux que de citer son expression " Si conscience signifie mémoire et anticipation, c'est que conscience est synonyme de choix" (Henri Bergson , 1991).

On a bien mis en relief la thèse de Bergson. Ce dernier a insisté sur le choix et l'hésitation pour montrer le reflet de la conscience ou sa présence ; pour montrer de façon inverse que la conscience est discontinue puisque les actions habituelles deviennent spontanées sans exigence d'un effort rationnel ; ce qui justifie les cas de diminution de la conscience voire même de sa disparition. Merleau Ponty ; quant à lui, traite la question de la conscience à partir de l'incarnation. En effet, il n'y a pas de conscience qu'incarnée selon ce philosophe. Le corps et l'esprit font la personne. L'être humain n'est pas seulement un esprit ou seulement un corps, il est à la fois voyant et visible ; touchant et touché puisque le corps percevant est fait de la même étoffe que les êtres perçus. " L'énigme tient en ceci que mon corps est à la fois voyant et visible. Lui qui regarde toutes choses, il peut aussi se regarder et reconnaître dans ce qu'il voit alors « l'autre côté » de sa puissance voyante" (Maurice Merleau Ponty, 1961). On remarque que la philosophie de Merleau Ponty, essaie de décrire, en amont de la réflexion et de la connaissance objective, cette ouverture au monde avec lequel nous sommes en relation de connivence.

Pour le philosophe existentialiste Jean Paul Sartre, la conscience est intentionnelle, et tout en reprenant la formule du philosophe allemand Edmund Husserl " toute conscience est conscience de quelque chose", Sartre déduit que le sujet conscient n'a pas d'intériorité. C'est dans cette fuite hors de soi vers un monde extérieur que réside le sujet conscient. Il y a une relation étroite entre

la conscience et le monde. Les deux "La conscience et le monde sont donnés d'un même coup: extérieur par essence à la conscience, le monde est, par essence relatif à elle"( Jean-Paul Sartre , 1947).

#### **2.4.1 Conscience citoyenne :**

La conscience comme disait Husserl est une conscience de quelque chose. Il en découle que la conscience de la citoyenneté en est un cas de figure. Mais la qualité de la citoyenneté exige le fait d'être citoyen. On est alors devant une conscience double ; celle de soi et celle de la nation ou de l'Etat. En effet ; on est citoyen du fait qu'on appartient à une nation ; et si les Etats régissent leurs peuples ou individus de manière différentes ; la conscience de la citoyenneté diffère également d'un individu à l'autre. Elle dépendrait du régime politique ; de la socialisation y compris le système éducatif, mais également de l'environnement et de l'économie du pays. Il en résulte que "la conscience citoyenne" est une expression qui pourrait dire une conscience combinatoire de multiples autres consciences (sociale ; politique ; économique ; environnementale).

#### **2.4.2 Conscience sociale :**

Il est communément connu depuis les grecs que l'être humain est un être social de nature, d'où la nécessité entre la conscience de soi et celle de la société. Le besoin qui s'impose à l'individu de connaître les autres et vivre entre eux ; est vraisemblablement celui exprimé par le philosophe Sartre montrant que l'existence d'autrui est nécessaire ; puisque l'autrui est un intermédiaire entre le moi (le sujet) et soi-même. À travers son propos intelligent ; Sartre s'est montré en opposition relative avec le philosophe René Descartes qui croyait que " la conscience de soi-même est primordiale". Son Cogito "Cogito ergo sum" (Je pense, donc je suis) est une insistance sur l'existence de soi-même, puisqu'on pense, alors que tout le monde ailleurs n'est qu'une illusion. On ne pourrait qu'être en désaccord avec Descartes pour différentes raisons. Il suffit de penser avec Nietzsche ; que le " je" (utilisé par Descartes) n'est qu'un je grammatical ; et qu'il ne voit le jour ; qu'après trois ans du moment où il commence à parler.

#### **2.4.3 La conscience politique**

La conscience politique signifie que l'individu dispose d'un prérequis, d'une vision, d'une maturité, d'une base, d'une culture et d'une connaissance sur l'exercice du pouvoir et du gouvernement dans sa société. Cette conscience lui permet de se situer dans la vie sociale et politique, elle lui permet aussi de tisser des relations, des réseaux et des rapports

pluridisciplinaires (sociaux, économiques, professionnels, écologiques...) avec son environnement et de les analyser. La conscience politique peut être considérée comme une conception ou représentation mentale qui est née à partir du vécu, des expériences, du dit et du non-dit, des réalisations mais aussi des événements engendrés. L'absence ou l'existence de cette conscience peut faire l'objet d'une résistance/une puissance voire même un développement/un sous-développement de toute une communauté. L' élu chargé d'exercer un pouvoir n'est pas censé de combler ces propres « lacunes » ou bien de réagir en tant qu'un seul individu qui cherche ses propres intérêts mais son objectif sacré c'est de mettre sa communauté à l'abri, c'est d'avoir un esprit altruiste qui va lui permettre de gouverner la chose publique avec efficacité et efficience.

#### **2.4.4 La conscience environnementale :**

La conscience environnementale est devenue une nécessité et non pas un simple choix, le système capitaliste a réussi à réaliser une croissance inévitable certes, mais celle-ci avait une influence néfaste sur les écosystèmes (aquatique, terrestres, écologiques...). À vrai dire, la culture et la nature sont en étroite relation, ceci implique que l'être humain doit être responsable de la nature car il est le producteur de la culture, et c'est dans la pensée à cette équation où réside la conscience environnementale. Autrement dit la conscience environnementale consiste à penser aux manières adéquates pour l'amélioration de la production des outils « culturels » à savoir ; des matières gazeuses ou solides ou liquides sans porter atteinte à la santé de la terre y compris ses couches atmosphériques. C'est alors à partir de cette optique que la conscience environnementale ; individuelle ou collective ; doit se développer. En effet l'individu doit apprendre dès son enfance qu'il est responsable sur soi-même et sur autrui, et que l'environnement est quelque chose de commun.

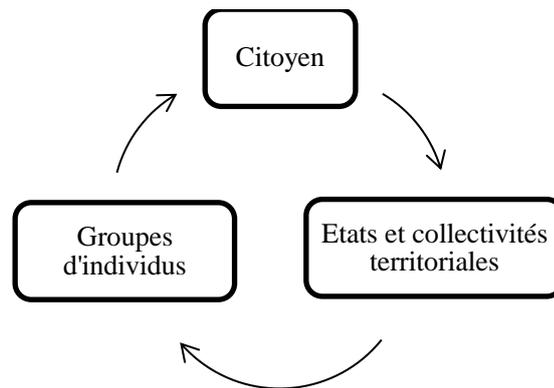
#### **2.5. La citoyenneté et le comportement humain : quel lien ?**

Et si Descartes traitait de la question de la conscience d'un point de vue rationaliste, le philosophe John Locke l'avait traité de son point de vue empirique." Il n'y a que la conscience qui puisse unir en une même personne des existences éloignées et non l'identité de substance"

disait Locke. Et il confirme qu'il n'y a pas de personne sans conscience. Et en conséquence l'identité personnelle serait déterminée par la conscience. Et si on médite bien cet usage du mot conscience par ce philosophe anglais on découvre qu'il s'agit de la mémoire puisque rien ne peut donner l'unicité et la cohérence à l'être humain pour qu'il soit toujours soi-même à part une série d'états de conscience qui lie le présent au passé. Ainsi selon J. Locke, le Soi n'est pas déterminé par l'identité ou la différence de substance- ce dont il ne peut être sûr- mais seulement par l'identité de conscience (John Locke , 1960).

L'analyse du comportement du citoyen est caractérisée par son aspect pluridisciplinaire, son étude est essentielle pour la société en raison des enchainements qu'elle entraîne dans la participation (devoirs/responsabilités) à la vie collective. Pour s'assurer de l'efficacité des actes politiques on doit étudier le comportement du citoyen pour connaître ses attentes, ses besoins, ses perceptions, son degré d'engagements et son degré de satisfaction, or ces informations collectées vont permettre aux responsables et élus d'orienter leurs stratégies territoriales.

**Figure N° 3 : l'engagement entre l'écosystème sociale**



**Source : auteurs**

En psychologie l'objet détermine au préalable la voie d'étude, or les entités spirituelles telles que l'âme, la conscience, l'esprit, les émotions, semblent difficile d'être étudié objectivement et scientifiquement. L'individu est considéré comme un iceberg, présentant double face : une face interne qui renvoie à un aspect abstrait et implicite (émotions, réflexions, conceptions...) et une face externe qui renvoie à un aspect physique qui se traduit sous forme de posture, gestuelle, mouvement... De ce fait, les chercheurs considèrent les comportements comme la traduction mécanique et émotionnelle de ces faits immatériels et sont la seule réalité exprimée par l'individu. Cette réalité trouve son existence à partir d'un ensemble de réactions et de liens avec l'intra et l'extra environnement.

Le comportement a été introduit dans la psychologie française en 1908 par Henri Piéron comme l'équivalent français du « behavior », c'est un terme très vague qui couvre non seulement les humains, mais aussi la flore et l'animal, et d'autres domaines scientifiques. Le comportement est une manifestation observable qui peut être défini comme étant un ensemble de réactions (agir, réagir, se porter) adoptées par une personne face à des situations données, c'est une série de signes extérieurs et d'actions d'un individu qui se substituent selon le degré d'interaction avec son environnement. Durant la première moitié du 20<sup>ème</sup> siècle, les behavioristes ont adopté une posture empiriste qui part du principe que l'analyse du comportement est fondée sur l'expérience et sur l'observation objective, et que le comportement est le résultat du processus de pensée et de raisonnement. Au début, Pavlov, a pu montrer que l'individu est soumis à une série de conditionnement dit opérant qui lui permet d'apprendre progressivement des réponses (comportements, émotions, réactions, pensées) (Michael Pichat, 2014). Par la suite, Skinner fut montré que le comportement est un conditionnement opérant, c'est un apprentissage pondéré favorisé ou inhibé par un renforcement négatif/positif qui diminue ou augmente l'association comportementale stimulus-réponse. De sa part, Watson s'est concentré sur l'apprentissage par conditionnement –association, il a considéré que les stimuli proviennent du milieu extérieur et que les structures mentales sont difficiles d'être appréhendées et contrôlées ce qui rend l'objet d'étude difficile d'être analysé, donc il a défendu l'idée que la compréhension de l'individu ne sera possible qu'à partir de la compréhension de son comportement sans tenter d'inférer des processus psychologiques internes.

Dans ce sens, l'analyse du comportement du citoyen, fera appel à plusieurs approches :

- **L'approche psychologique** : cette approche met le citoyen dans un contexte de consommation et nous permet de comprendre et analyser son comportement à travers les attitudes, les émotions, les motivations, l'acceptation/ le refus....
- **L'approche sociologique** : elle considère le citoyen en tant qu'un individu qui vit en interaction avec son environnement et à partir de ses réactions on peut analyser et expliquer son comportement.
- **L'approche économique** : cette approche vise à analyser les actes du citoyen en tant qu'un consommateur qui cherche toujours à satisfaire son besoin à la limite de son budget, cette satisfaction est exprimée par la fonction de l'utilité. Cette approche considère l'individu (le citoyen) comme rationnel, chose qui lui pousse toujours de chercher des substituts qui vont leur permettre d'être satisfait.

### **3. Le citoyen en tant qu'acteur du développement durable : engagement citoyen à travers un comportement conscient**

Devant une concurrence spatiale internationale accrue, et dans le but de développer leurs économies, certains gouvernements se sont orientés vers des politiques d'attractivité incitatives s'expliquant par l'adoption des règles environnementales moins contraignantes et ce pour rendre leurs territoires des lieux de destination par rapport à leurs concurrents. Dans la mesure où les pays cherchent à attirer des IDE coûte que coûte, la compétitivité territoriale fait l'objet de plusieurs critiques, spécialement, d'ordre environnementales. Les critiques sont adressés vers les politiques économiques adoptées par certains pays, qui, limitent leur développement dans des stratégies réductionnistes capitalistes, son objectif est purement subjectif. Mais en réalité, la stimulation de la croissance pourra conduire à une aggravation insoutenable des émissions de polluants (augmentation de l'effet de serre) et une dégradation de l'environnement écologique. Selon l'hypothèse du havre de pollution, certains pays notamment les pays en voie de développement offrent des zones géographiques avec des conditions réglementaires, politiques et environnementales moins retreintes pour attirer les entreprises des pays industrialisés et leur inciter à s'y délocaliser, même à l'égard de la dégradation de son environnement écologique. Souvent, les entreprises désireuses à se délocaliser répondent au moins-disant autrement dit le moins-exigeant en matière d'environnement. Cependant, on ne peut pas nier que l'homme est le premier responsable de la protection / la dégradation de la nature, cela signifie que l'homme est au cœur de son développement, il doit gagner en sagesse en adoptant un comportement conscient pour la prospérité des nations. Or ce gain ne peut être réalisé qu'à partir d'un changement radical de son comportement, à l'égard de la nature mais aussi à l'égard de la société.

Toutefois, le développement durable ne s'agit pas d'une baguette magique servant à changer le monde du jour au lendemain, or, le mot « durable » signifie un développement visant à améliorer l'économie et l'environnement tout en améliorant la condition humaine à long terme. Pour qu'un projet soit durable, il faut veiller donc à satisfaire les besoins des populations en santé, éducation et habitats, assurer la sécurité alimentaire, de réduire les inégalités pour le domaine social, créer des richesses, favoriser l'innovation et la recherche pour le domaine économique, bien gérer les ressources naturelles, énergétiques et la diversité des espèces pour le domaine environnemental. Le développement durable est devenu l'enjeu majeur des nations, et demande l'engagement effectif de toute la société, cet engagement demande une certaine conscience, l'implication

responsable et effective du citoyen qui est considéré comme l'acteur principal dans ce processus. Si on considère que cet acteur est une pierre angulaire dans l'ordonnement du chaos spatial, alors, la conscience s'estime comme un critérium de base, qui, signifie que cet individu dispose d'une base, d'une connaissance, d'un pré acquis, d'un prérequis, d'une compétence qui lui permet de tisser des relations avec son environnement. A contrario, le manque de solidarité, le non exercice des droits, le manque de tolérance, les émeutes, les manifestations, les grèves sont autant d'actions menées par des citoyens dans le cadre de l'expression d'un sentiment défavorable, de malaise, d'humiliation, de marginalisation, de déception voire de leur inconscience (politique, sociale, économique...). Ce sentiment est certainement développé à partir d'un quotidien qui leur considère comme sombre et désastreux, qui ne porte aucun changement pour eux. C'est pour cela qu'on s'intéresse avant tout à lier les effets à leurs causes pour décortiquer les vraies attentes du citoyen.

« *Avant de gagner, il faut dépenser* », ceci dit, le citoyen a besoin au préalable avant d'exercer ses devoirs, d'avoir ses propres droits qui vont lui permettre de se nourrir, se loger, s'éduquer, travailler, voter, sentir en sécurité, valorisé, respecté, estimé, important et utile dans sa communauté. Selon Abraham Maslow, les besoins humains peuvent se traduire sous forme d'une pyramide de besoins, ceci dit que l'individu ne cherche à s'estimer ou d'accomplir qu'après la satisfaction de ses besoins physiologiques qui sont considérés comme des besoins vitaux de première nécessité. Or si on cherche à comprendre le comportement civique, on peut le considérer comme étant une manifestation ; d'un citoyen disposant d'un statut officiellement accordé par un pays ; exprimée à travers le civisme et la civilité. Ce comportement n'est que le résultat escompté d'une multitude d'interaction entre le corps étatique et la communauté. Dans le même sens, on peut dire que le citoyen se focalise tout d'abord sur ces attentes et spécifiquement sur les services rendus avant même d'exercer ses devoirs, il part du principe que chaque action doit avoir une réaction, cela suppose que pour pouvoir former un bon citoyen conscient et disposant du civisme et de civilité, on est censé lui offrir le nécessaire pour sa vie quotidienne, chose qui va demander l'effort mutuel entre l'Etat en tant que système d'organisation et de décision et le citoyen en tant qu'un exécuteur et acteur ciblé. Cependant, on cherche à produire pour améliorer la qualité de vie humaine et créer un certain niveau de prospérité favorable ; mais si cette production est fatale sur l'air, la propreté de notre champs visuel ; contredit les principes de la politique citadine ; alors dans ce cas ; il est nécessaire de s'abstenir de continuer à croire au développement (car ce dernier doit-être durable). En

revanche, pour lutter contre la dégradation du tissu écologique, les citoyens doivent être rationnels et passer de la simple consommation à la *consom'action*, c'est-à-dire une consommation responsable qui prend en compte la société dans laquelle nous vivons (Farid Baddache, 2020) ,et ceci en changeant leur actes d'achats, car ces derniers sont tributaires de changer aussi le processus de production (et ce en favorisant l'utilisation des produits biodégradables au niveau d'emballage/conditionnement, mais aussi au niveau de la matière première).

### **Conclusion :**

À travers la compréhension de différents efforts philosophiques faits pour traiter les problématiques liées à la conscience ; on peut déduire qu'il y a conscience quand il y a pensée. Et s'il y a une différence entre la pensée qui se fait intuitivement et la pensée active devant des situations nouvelles ; on pourrait dire avec Bergson que c'est la pensée qui se met en action sans connaissance préalable des débouchées de cette pensée, qui mérite d'être considérées une conscience. Il en découle que cette pensée qui constitue la conscience est aussi une pensée bien évidemment à quelque chose. Alors Il ne faut pas négliger l'existence du monde qui nous entoure, partant ne pas négliger le rôle des sens. Et s'il y a le monde, il y a alors l'objet de notre conscience. Bref, la conscience est une conscience de quelque chose pour reprendre l'expression phénoménologique. Et c'est en ayant la capacité de déterminer de façon intentionnelle notre objet de pensée qu'on est vraiment en état de conscience. Et puisque l'objet pourrait être de multiple cas de figures ; politique, économique, culturel, sanitaire ; la conscience aussi pourrait être politique, sanitaire, culturelle, économique ou autre.

Réussir le développement territorial suppose un processus d'apprentissage social du développement (Bruno Jean, 2008), partant de ce constat, l'analyse du comportement humain est une tâche complexe dans son action, il nous permet de comprendre le degré d'adaptation dans son environnement et les facteurs qui peuvent influencer ses actes, et tout ça dans un contexte de relativité. Il est important que le citoyen ait conscience de son importance et de son rôle dans la création du changement et dans la préservation de sa survie. Cependant, se comporter comme un bon citoyen n'exige pas un certain niveau éducatif supérieur pour comprendre son environnement et savoir le gérer, mais il doit tout simplement avoir l'habitude d'apprendre, de s'améliorer et de se développer.



Le comportement civique du citoyen est une responsabilité sociale et communautaire qui se traduit par sa participation active et responsable à la vie de la société que ce soit au niveau local, régional ; national ou international. En revanche, ce comportement ne serait comme déjà précité que le résultat escompté d'un cumul dont l'Etat est le principal responsable de sa création. Le citoyen demeure indissociable des réformes menées par les politiques publiques, de prime abord, ce citoyen aura besoin au préalable, de rebâtir le lien de confiance avec son environnement et surtout avec les gestionnaires de la chose publique. Il faut aussi qu'il soit formé dès son enfance et cela exige l'intervention de l'Etat à travers l'actualisation des systèmes d'éducation et d'enseignement et les rendre capables de restructurer son cheminement, le rendre apte à contrôler ces gestes mais aussi conscient et responsable à l'égard de son environnement, comme il faut lui informer et l'impliquer dans le processus d'élaboration des décisions, et ce dans le cadre de la démocratie participative. Et si on évoque la question de la durabilité d'écodéveloppement, qu'en est-il de la durabilité du comportement conscient du citoyen ?

#### **BIBLIOGRAPHIE :**

- ABDELMALKI Lahsen. (2019). Mondialisation et développement durable », UFR des sciences économiques et de gestion Cours commun aux M2 ESS et RISE - Janvier 2019
- Baddache Farid. (2020). Le développement durable, troisième tirage 2010, Ed EYROLLES.



- Bergson Henri. (1991). La conscience et la vie (1991), in L'énergie spirituelle (1919), œuvres, Éd. des PUF, 1991, pp.822-823
- Boulanger Paul-Marie. (2004). Les indicateurs de développement durable : un défi scientifique, un enjeu démocratique », le 27 avril 2004, à l'Iddri, conférence dans le cadre du séminaire du Développement durable et économie de l'environnement, organisé par l'Iddri et la Chaire Développement durable de l'École polytechnique-EDF
- Bronckart Jean-Paul (2019). Chapitre 1. Burrhus Frederic Skinner. L'analyse fonctionnelle du comportement verbal, Dans Théories du langage (2019), pages 17 à 35.
- Bruno Jean. (2008). Le développement territorial : une discipline scientifique émergente » dans Guy Massicote (sous la direction de), Sciences des territoires, Perspectives québécoises, Québec, Presses de l'Université du Québec, pp. 283-313
- Candice Stevens. (2006). Mesurer le développement durable », mars 2006, n°10, cahier statistique, OCDE
- Copans Jean. (1975). Conscience politique ou conscience de la politique ? ; In : Cahiers d'études africaines, vol. 15, n°57, 1975. pp. 45- 55 ;
- Descartes René. (1966). Principes de la philosophie (1644), partie I, &9, Édition Gallimard, coll. Bibliothèque de la pléiade, 1966, p.574
- Descartes René. (1966). Les Méditations (1644), Méditation seconde, in Œuvres et lettres, Éd. Gallimard, coll. "Bibliothèque de la pléiade". 1966, pp. 274-275
- Désiré Avom & Gislain S & Gandjon F. (2012). Le développement durable constitue-t-il un élément d'attractivité territoriale ? Application aux pays de l'Afrique centrale , Le Harmattan | « Marché et organisations », 2012/2 N° 16 | pages 77 à 102
- Diemer Arnaud. (2013). Développement durable plutôt qu'écodéveloppement : le nouveau gadget idéologique de l'occident ? . Revue Francophone du Développement Durable, n°2, octobre 2013
- DIOP Joseph. (1984). L'émergence d'une conscience sociale Essai sur une notion opératoire
- Figuières C & Guyomard H & Rotillon G. (2007). Une brève analyse économique orthodoxe du concept de développement durable, *Économie rurale*, 300 | Juillet-août 2007,
- Glomeron F & Bois E & Hugon M & Françoise Maguin. (2017). Citoyenneté et développement durable : pratiques familiales et scolaires chez les adolescents, La revue internationale de l'éducation familiale 2017/1 (n° 41), pages 69 à 94



- Gérard de Montpellier. (1947). Qu'est-ce que le comportement ? In : Revue Philosophique de Louvain. Troisième série, tome 45, n°5, 1947. pp. 45-59
- Hume David. (1946). Traité de la nature humaine (1740), trad.A.Levroy, Éd. Aubier, 1946, pp.342 et 343-344
- Haut-commissariat au plan. (2015). Le Maroc entre Objectifs du Millénaire pour le Développement et Objectifs de Développement Durable : Les acquis et les défis, rapport national août 2015
- JOUMARD Robert. (2012). L'apport de la recherche au développement durable », Séminaire international "La pollution par les transports et la qualité de l'air en Algérie", Constantine, Algérie, 19-20 novembre 2012.
- Kant Emmanuel. (1984). Anthropologie du point de vue pragmatique (1798), trad.M.Foucault, Librairie philosophique J.Vrin,1984,p.17
- La commission spéciale sur le modèle de développement. (2001). LE NOUVEAU MODELE DE DEVELOPPEMENT : Libérer les énergies et restaurer la confiance pour accélérer la marche vers le progrès et la prospérité pour tous », rapport général, avril 2021
- Letendre, C. (2020). Compte rendu de [*La conscience politique*, de Geoffroy de Lagasnerie, Paris, Fayard, 2019, 240 p.] *Politique et Sociétés*, 39(3), 226–228.
- Locke John. (2001), Essai sur l'entendement humain (1960), Livre II, chap.27,& 23. La conscience seule constitue le soi, trad.J.-M.Vienne, Librairie philosophique J.Vrin, 2001, pp. 536-537
- Massin Julie. (2014). Analyse du comportement : enjeux théoriques et perspectives épistémologiques. In : Intellectica. Revue de l'Association pour la Recherche Cognitive, n°62, 2014/2. pp. 69-101 ;
- Ministère déléguée auprès du ministre de l'énergie, des mines, de l'eau et de l'environnement, chargé de l'environnement. (2014). Indicateurs du développement durable au Maroc, 4<sup>ème</sup> rapport national 2014
- Montpellier Gérard. (1947). Qu'est-ce que le comportement ? In: Revue Philosophique de Louvain. Troisième série, tome 45, n°5, 1947. pp. 45-59 ;
- Nietzsche Friedrich. (1995). La Volonté de puissance (1884-1886, & 147, trad.G. Bianquis, Éd.Gallimard,coll." Tel", 1995,p.64
- PAVLOV Ivan. (1954). Le réflexe conditionnel. dir. Kh. Kochtoïanz, Éditions en langues étrangères, Moscou (1954), reprise et traduction d'un article de Pavlov dans la Grande Encyclopédie médicale (1934) p. 258-284 in Œuvres choisies



- Pichat Michael. (2014). Manuel de coaching cognitif et comportemental », Ed INTEREDITIONS
- Ponty Maurice Merleau. (1993). L'œil et l'esprit (1961), Éd.Gallimard, coll." Folio Essais", 1993,pp.18-19
- Raynal Serge. (2009). GOUVERNANCE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE. La Revue des Sciences de Gestion, 2009/5 n°239-240 | pages 17 à 28
- Rousseau Jean-Jacques. (1996). Émile ou de l'Éducation (1762), Livre IV, Éd.Flammarion, coll."GF", 1966, pp.378-379.
- Rousseau Jean-Jacques. (1969). Rêveries du promeneur solitaire (1776-1778), deuxième promenade, Éd. Gallimard, coll." Bibliothèque de la pléiade", 1969, pp.1004-1005.
- Sartre Jean-Paul. (1990). Situation I (1947). Éd.Gallimard,1990, p.10-11
- Tshitende Wa Mpinda Guillaume. (2017). Les piliers social et culturel du développement durable en droit, Université de Limoges, 2017.
- Vivien Franck-Dominique. (2003). Jalons pour une histoire de la notion de développement durable, De Boeck Supérieur | « Mondes en développement » 2003/1 no 121 | pages 1 à 21